

## Groupes d'ANALYSE de la Pratique Professionnelle

Les sessions d'APP (Analyse de la Pratique Professionnelle) se déroulent en groupe constitué. Elles offrent un temps nécessaire pour éclairer l'activité professionnelle des participants. Il s'agit de temps réguliers de rencontres pour travailler à la co-construction du sens de ses pratiques et pour améliorer et développer ses techniques professionnelles en lien avec le public spécifique.

**Public** : personnels d'entreprise, institutions, professionnels de la santé, du social, soin, thérapeutes...

**Animation** : ce groupe est encadré par Christine EGLEME, Formatrice, Sophrologue, Psychopraticienne, Superviseur Certifiée.

### **OBJECTIFS :**

- Offrir aux professionnels un lieu de partage et de rencontre qui soit déjà un lieu d'expression du vécu quotidien de l'activité de chacun
- Mieux comprendre et analyser les situations rencontrées, pouvoir confronter ses expériences
- Explorer la relation entre les professionnels et leur public
- Prendre du recul face à certaines situations
- Encourager les participants à mener une réflexion sur le sens de leur mission et de leurs actions
- Prévenir une forme d'épuisement au travail

### **PARTICULARITÉS de l'action proposée :**

En tant que Superviseur Certifié, je conduis les groupes « d'Accompagnement vers une Pratique Professionnelle Adaptée » selon le courant humaniste de **l'Approche Centrée sur la Personne**, Approche pour laquelle je me suis spécifiquement formée.

Il s'agit d'encourager le participant, de l'aider à valoriser son travail et sa créativité, afin qu'il soit au plus juste avec lui-même pour l'être avec son public.

En tant que **Sophrologue**, j'intègre des temps de pause corporelle, afin d'amener un calme physique et mental ainsi qu'un temps d'intégration.

### **CONTENU :**

- Echanges, partages à partir des situations rencontrées sur le terrain
- Réflexion sur le sens de la pratique
- Observation des résonances sur les autres membres du groupe
- Ouverture des champs pour envisager de nouveaux éclairages
- Favoriser un climat d'accueil et de non-jugement

**DURÉE** : Une session d'une demi-journée tous les 2 mois, soit 6 sessions par an. Sessions de 3 h.

*Les sessions proposées peuvent, selon les cas, bénéficier d'une prise en charge par un OPCA dans le cadre de la Formation Professionnelle Continue.*

« Le N° d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat » MàJ avril 2019

### **Renseignements et inscriptions :**

Directement auprès de Christine EGLEME - ☎ 06.21.66.80.58  
[egleme.christine@wanadoo.fr](mailto:egleme.christine@wanadoo.fr)